



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des poursuites et faillites

Description

La statistique des poursuites et des faillites a pour but le recensement du nombre total d'ouvertures et de liquidations de faillites (personnes physiques et morales), des pertes en francs ainsi que du nombre de commandements de payer, saisies et réalisations. La statistique des poursuites et des faillites est réalisée à l'échelle nationale auprès des personnes physiques et morales. L'unité d'exploitation est l'unité légale, mais la statistique englobe aussi les faillites de privés.

Disponible depuis:

- 1980 pour la Suisse
- 1995 pour les cantons

Caractères relevés:

- Ouvertures de faillites
- Liquidations de faillites
- Pertes financières en millions de francs
- Commandements de payer
- Saisies exécutées
- Réalisations

Méthodologie

Un questionnaire est envoyé chaque année aux autorités cantonales compétentes.

Degré de régionalisation: **Grande région, Canton**

Périodicité: **Annuelle**

Période de référence: **Année civile**

Révision: Prévue en 2019

Bases légales

Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux du 30 juin 1993 (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les autorités cantonales compétentes

Informations :

Tél: +41 58 463 62 66

udemo@bfs.admin.ch
